

Messe en latin : critiques d'un prélat libéral, le cardinal Martini in « Le Monde »

Publié le 29 juillet 2007
3 minutes

Article du Monde du 29 Juillet 2007

*Le cardinal italien **Carlo Maria Martini**, qui a déjà pris plusieurs fois ses distances avec les positions conservatrices de Benoît XVI, joue une nouvelle fois les francs-tireurs dimanche en annonçant qu'il ne célébrera pas la messe en latin libéralisée par le pape.*

Dans un article publié par le supplément dominical du journal économique *Il Sole 24 Ore*, le vieux cardinal, âgé de 80 ans comme le pape, prend également la défense du concile Vatican II, qui « a ouvert les portes et les fenêtres à une vie chrétienne plus ouverte et plus humaine ».

Le cardinal Martini était généralement présenté par les vaticanistes comme le rival du **cardinal Joseph Ratzinger** avant le conclave qui a élu ce dernier comme successeur de **Jean Paul II** en avril 2005.

Trois semaines après le « motu proprio » (décret) de **Benoît XVI** autorisant sans restrictions l'usage du rite antérieur à Vatican II comme le réclamaient les traditionalistes, le prélat italien souligne qu'il n'aurait « aucune difficulté » à célébrer la messe et même à prêcher en latin, une langue qu'il aime et qu'il a vu tomber en décadence « avec amertume ».

« **Mais je ne le ferai pas** », écrit-il.

Il relève que le concile Vatican II, dont le rite actuel est issu, a « fait faire un grand pas en avant dans la compréhension de la liturgie » par les fidèles. Il ajoute que **les « abus » de la liturgie moderne souvent dénoncés par le pape « ne (lui) paraissent pas si nombreux »**.

Comme il est d'usage lorsqu'un haut prélat prend ses distances avec une décision du chef de l'Eglise catholique, le cardinal Martini tempère ses critiques par un hommage à « l'immense bienveillance du pape qui veut permettre à chacun de louer Dieu avec les formes anciennes et nouvelles ».

Mais l'ancien archevêque de Milan exprime son désaccord sur ce sujet aussi :

« j'ai vu comme évêque l'importance d'une communion (entre fidèles) dans les formes de prière liturgique qui expriment en un seul langage l'adhésion de tous au très haut mystère », écrit-il, et en outre « un évêque ne peut pas demander à ses prêtres de satisfaire toutes les exigences individuelles ».

Ces derniers mois, le cardinal Martini, qui n'a plus aucune responsabilité à la Curie, a pris publiquement **ses distances avec l'intransigeance du Vatican sur la famille, l'avortement et l'euthanasie**, en plaidant sur ces sujets pour « **plus d'attention pastorale** ».

Cette fois-ci, le désaccord porte sur l'interprétation du concile Vatican II (1962-1965) dont le prélat italien souligne le caractère novateur alors que Benoît XVI en donne une vision conservatrice en insistant sur la « continuité » avec l'Eglise du passé.

Le cardinal Martini écrit dimanche qu'avant cet événement qui a « ouvert les portes et les fenêtres » de l'Eglise, « l'ensemble de l'existence chrétienne manquait de cette petite graine de moutarde qui donne plus de saveur au quotidien ».

Le Monde